

Eaux min rales : Nestl  reconna t avoir enfreint la r glementation

Dossier de la r daction de H2o
January 2024

Pendant des ann es, Nestl  Waters, le num ro un de l'eau min rale en France, a enfreint la r glementation. Au nom de la s curit  alimentaire et du maintien de la composition min rale de Perrier, H par, Vittel ou Contrex, la filiale locale du g ant suisse a utilis , au moins jusqu'en 2021, des filtres   charbon actif et un traitement aux ultraviolets avant de mettre en bouteille l'eau provenant de ses diff rents puits.   "Il y a eu des erreurs, conduisant   des enjeux de conformit . Tout en garantissant la s curit  alimentaire, nous avons utilis  des mesures de protection qui n' taient pas en ligne avec le cadre r glementaire", a reconnu   l'AFP Muriel Lienau, qui dirige les activit s de Nestl  en France. L'entreprise a justifi  le recours   ces techniques par les  volutions de l'environnement autour de ses sources, qui peuvent parfois rendre difficile le maintien de la stabilit  des caract ristiques essentielles"  de ses eaux. L'arr t du recours   ces dispositifs de traitement et de filtration l'a d'ailleurs oblig e   suspendre l'activit  de certains de ses puits dans les Vosges, conduisant   une r duction des volumes de production d'H par et de Contrex.

La r glementation interdit toute d sinfection des eaux min rales qui doivent  tre naturellement de haute qualit  microbiologique, contrairement   l'eau du robinet qui est, elle, d sinfect e avant de devenir potable. Toujours selon Nestl , ces marques sont d sormais   "pleinement conformes au cadre r glementaire applicable en France".

CNews

Articles plus d taill s mais r serv s aux abonn s

Les  chos   Le Monde

 

Eaux en bouteille : des pratiques trompeuses   grande  chelle

Pendant des ann es, des eaux vendues comme "de source" ou "min rales naturelles" ont subi des techniques de purification interdites. Selon une enqu te conjointe du quotidien Le Monde et de Radio France, un tiers au moins des marques fran aises sont concern es, dont celles de Nestl , qui a reconnu ces pratiques. Inform  depuis 2021, le gouvernement a assoupli la r glementation dans la plus grande discr tion.

Dossier de 2 pages publi  le 30 janvier   Le Monde